

Heure du dépôt et visa (A remplir par la présidence)
Zeitpunkt der Hinterlegung und Visum (Vom Präsidium auszufüllen)

Remettre l'original signé au 2ème vice-président du Grand-Conseil et envoyer le texte par messagerie électronique à : parlement@admin.vs.ch
Bitte unterzeichnetes Original dem 2. Vizepräsidenten abgeben und den Text zusätzlich via E-mail weiterleiten an: parlement@admin.vs.ch

Type d'intervention / Art des Vorstosses

Interpellation

Urgent / Dringend

Département / Departement

5. DTEE / DVBU

Auteur / Urheber

Derivaz Fabien, AdG

1. Coauteur / Miturheber

2. Coauteur / Miturheber

3. Coauteur / Miturheber

Si dépôt au nom d'un groupe / Im Falle der Hinterlegung im Namen einer Fraktion

Si dépôt au nom d'une commission / Im Falle der Hinterlegung im Namen einer Kommission

Titre / Titel

Interpellation concernant la pollution industrielle dans le Chablais

Texte de l'intervention / Text des Vorstosses

Divers spécialistes s'accordent à dire que les industries installées dans le Chablais ont durablement pollué une partie des eaux et des sols de la région. Il viendra évidemment un jour, peut-être pas si éloigné - au vu de l'actualité libyenne -, où il faudra assainir ces sites, ce qui nécessitera un travail de longue haleine.

Par la présente interpellation, nous aimerions savoir ce que le Conseil d'Etat pense des questions suivantes :

1. Comment le Conseil d'Etat voit l'avenir industriel du Chablais et quels sont les rapports avec les entreprises concernées ?

2. Lorsque la raffinerie ou l'usine chimique montheysanne fermera ses portes, qui garantira l'assainissement des lieux contaminés et pollués depuis des années ?

3. Aux yeux du Conseil d'Etat, les efforts consentis par les entreprises chablaisiennes pour améliorer leur émissions et effluents polluants ?

Nous remercions d'avance le gouvernement pour ses éclaircissements sur ces questions importantes.

Date de l'envoi / Tag der Hinterlegung

15/12/2011

Signature / Unterschrift
